



2010-2011

Annual Report

Aboriginal Affairs
Secretariat

2010-2011

Rapport annuel

Secrétariat des
affaires autochtones

2010-2011 Annual Report

Published by:

Aboriginal Affairs Secretariat
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

February 2012

Cover:

Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-443396-598-1

ISSN 1496-6220

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2010-2011

Publié par :

Secrétariat des affaires autochtones
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

Février 2012

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55396-598-1

ISSN 1496-6220

Imprimé au Nouveau-Brunswick



2010-2011

Annual Report

Aboriginal Affairs
Secretariat

2010-2011

Rapport annuel

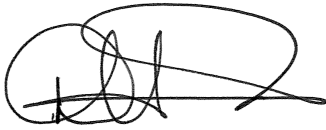
Secrétariat des
affaires autochtones

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual
Report of the Aboriginal Affairs Secretariat,
Province of New Brunswick, for the fiscal
year April 1, 2010 to March 31, 2011.

Respectfully submitted,



David Alward
Premier and Minister responsible for
Aboriginal Affairs

David Alward
Premier and Minister responsible for
Aboriginal Affairs
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to present to you the Annual
Report describing the operation of the
Aboriginal Affairs Secretariat throughout the
fiscal year 2010-2011.

Respectfully submitted,



Patrick Francis
Deputy Minister
Aboriginal Affairs Secretariat

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province du
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport
annuel du Secrétariat des affaires
autochtones pour l'année financière du 1^{er}
avril 2010 au 31 mars 2011.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'assurance
de ma haute considération.



David Alward
Premier ministre et ministre responsable
des Affaires autochtones

David Alward
Premier ministre et ministre responsable
des Affaires autochtones
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous remets le
rapport annuel du Secrétariat des affaires
autochtones pour l'année financière 2010-
2011.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de mon profond respect.



Patrick Francis
Sous-ministre
Secrétariat des affaires autochtones

Table of Contents

ABORIGINAL AFFAIRS SECRETARIAT	
OVERVIEW	1
Vision	2
Mission.....	2
Mandate	3
Values	3
PROJECT MANAGEMENT UNIT	
Overview	4
2010-2011 Accomplishments	4
ABORIGINAL RELATIONS UNIT	
Legislative Coordination Branch	
Overview	7
2010-2011 Accomplishments	8
Relationship Development Branch	
Overview	10
2010-2011 Accomplishments	11
Aboriginal Consultation Branch	
Overview	14
2010-2011 Accomplishments	15
FIRST NATIONS IN NEW BRUNSWICK	16
FINANCIAL OVERVIEW	17
MAP OF MALISEET AND MI'KMAQ FIRST NATIONS	18
ORGANIZATIONAL CHART	19

Table des matières

SECRETARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES	
VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE	1
Vision	2
Mission	2
Mandat	3
Valeurs.....	3
UNITÉ DE GESTION DES PROJETS	
Vue d'ensemble	4
Réalisations en 2010-2011	4
UNITÉ DES RELATIONS AUTOCHTONES	
Direction de la coordination législative	
Vue d'ensemble	7
Réalisations en 2010-2011	8
Direction du développement des relations	
Vue d'ensemble	10
Réalisations en 2010-2011	11
Direction de la consultation des Autochtones	
Vue d'ensemble	14
Réalisations en 2010-2011	15
PREMIÈRES NATIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK	16
APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE	17
CARTE DES PREMIÈRES NATIONS MALÉCITES ET MI'KMAQ	18
ORGANIGRAMME	19

OVERVIEW

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) plays a leading role within the provincial government in addressing Aboriginal issues, strengthening relationships with Aboriginal peoples and providing a gateway for contact between the Province and First Nations.

In 2010-2011, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) encouraged a proactive, coordinated and balanced approach to relationship building on a number of aboriginal matters of increasing complexity. This included the development of working relationships, cultural activities, economic development initiatives and best practices.

The Secretariat provided support, information and advice to the Minister and to provincial departments regarding program management, planning, policy development, communications, interdepartmental coordination and intergovernmental relations.

AAS collaborated with provincial departments to develop a provincial position on Aboriginal issues related to health, education, housing, family and community services, sport and culture, environment, natural resources management and economic development.

The Aboriginal Affairs Secretariat continued working in good faith, on a government-to-government basis, with the First Nation communities to resolve issues identified through the bilateral process. The 2007 *Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement* enabled the process of relationship building and cooperation between the Province and the First Nations to continue.

AAS also worked at the tripartite level with First Nations and the Government of Canada to develop the Mi'gmaq and Wolastoqiyik (Maliseet), New Brunswick and Canada Umbrella Agreement. This will establish a tripartite forum to address issues that involve the federal government and develop fair and equitable solutions.

The Secretariat continued to develop a duty to

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Le Secrétariat des affaires autochtones (SAA) joue un rôle de premier plan au sein du gouvernement provincial dans le traitement des questions autochtones, le renforcement des relations avec les Autochtones et la liaison entre le gouvernement provincial et les Premières Nations.

En 2010-2011, le SAA a préconisé l'adoption d'une approche proactive, coordonnée et équilibrée en vue d'améliorer les relations à l'égard d'un certain nombre de questions autochtones de plus en plus complexes, dont l'établissement de relations de travail, d'activités culturelles, d'initiatives de développement économique et de pratiques exemplaires.

Le Secrétariat a fourni du soutien, de l'information et des conseils au ministre et aux ministères provinciaux concernant la gestion des programmes, la planification, l'élaboration des politiques, les communications, la coordination interministérielle et les relations intergouvernementales.

Le SAA a collaboré avec les ministères provinciaux afin de formuler une position provinciale sur les questions autochtones liées à la santé, à l'éducation, au logement, aux services familiaux et communautaires, au sport et à la culture, à l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et au développement économique.

Le Secrétariat des affaires autochtones a continué de travailler de bonne foi, de gouvernement à gouvernement, avec les collectivités des Premières Nations afin de résoudre les problèmes relevés dans le cadre du processus bilatéral. L'*Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq et les Malécites*, de 2007, a permis de poursuivre le processus d'amélioration des relations et de la coopération entre le gouvernement provincial et les Premières Nations.

Le SAA a également travaillé au niveau tripartite avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral en vue d'élaborer l'entente générale Mi'gmaq Wolastoqiyik (Malécites)-Nouveau-Brunswick-Canada qui permet d'établir une tribune tripartite à l'intérieur de laquelle pourront être traités les dossiers mettant en cause le gouvernement fédéral et trouvées des solutions justes et équitables.

Le Secrétariat a continué d'élaborer une politique

consult policy to enable all departments to meet the standards of the Supreme Court of Canada's ruling on the duty to consult with First Nations on Aboriginal and treaty rights.

During 2010-2011 fiscal year, the Aboriginal Affairs Secretariat re-structured into 2 organizational units: Project Management and Aboriginal Relations. The Project Management Unit is responsible for major initiatives including the renewed Bilateral Agreement and management of community projects. The Aboriginal Relations unit consists of three branches and is responsible for matters related to legislative coordination, relationship development and duty to consult.

On October 12, 2010, Premier David Alward and the members of the Executive Council were sworn in during a ceremony held at the New Brunswick Legislative Assembly in Fredericton. Premier Alward is the first Premier to take on the role as Minister responsible for Aboriginal Affairs in fulfillment of the government's commitment to ensure that First Nations have a true partner in government.

To underline this government commitment, the first provincial cabinet meeting was held at Eel River Bar First Nation on March 17, 2011.

This Annual Report for the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) provides an update of the main activities for the Secretariat.

VISION STATEMENT

"A New Brunswick where Aboriginal and Non-Aboriginal people live and work together, building a better future for all".

MISSION STATEMENT

"To maintain and improve relations between the provincial government and the Aboriginal peoples of New Brunswick, to contribute to a better quality of life for Aboriginal people, and to provide leadership within the provincial government on Aboriginal matters".

provinciale sur l'obligation de consulter qui permettra à tous les ministères de satisfaire aux normes établies par la décision de la Cour suprême du Canada relativement à la consultation obligatoire des Premières Nations au sujet des droits ancestraux et des droits issus de traités.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Secrétariat des affaires autochtones a été restructuré en deux unités organisationnelles : Gestion des projets et Relations autochtones. L'Unité de la gestion des projets est responsable d'initiatives importantes, dont le renouvellement de l'Accord bilatéral et la gestion de projets communautaires. L'Unité des relations autochtones consiste en trois directions et est responsable des questions ayant trait à la coordination législative, au développement des relations et à l'obligation de consulter.

Le 12 octobre 2010, le premier ministre David Alward et les membres du Conseil exécutif ont été assermentés lors d'une cérémonie tenue à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, à Fredericton. M. Alward est le premier chef de gouvernement provincial à assumer le rôle de ministre responsable des Affaires autochtones, donnant ainsi suite à l'engagement du gouvernement de s'assurer que les Premières Nations sont un véritable partenaire au sein du gouvernement.

Pour souligner cet engagement, la première réunion du Cabinet provincial a eu lieu chez la Première Nation d'Eel River Bar, le 17 mars 2011.

Le présent rapport annuel fait le point sur les principales activités du Secrétariat des affaires autochtones.

ÉNONCÉ DE VISION

« Un Nouveau-Brunswick où les peuples autochtones et non autochtones vivent et travaillent ensemble, bâtissant un avenir meilleur pour tous. »

ÉNONCÉ DE MISSION

« Maintenir et améliorer les relations entre le gouvernement provincial et les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, contribuer à une meilleure qualité de vie pour les peuples autochtones et assurer un leadership au sein du gouvernement provincial en ce qui a trait aux

MANDATE

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) has the mandate to act as the liaison with the First Nations communities and Aboriginal organizations to ensure the development of long-term positive relationship with the aboriginal leaders within the province.

Our mandate will be achieved by :

- Working in partnership with provincial agencies and departments and with New Brunswick's First Nations to stimulate dialogue and encourage the development of effective governance structures and negotiation processes;
- Improving communication and the flow of information with First Nation communities and Aboriginal organizations;
- Managing relationships with the Government of Canada, other Canadian provinces and territories, and New Brunswick's First Nations' Chiefs and Councils;
- Working with other departments to encourage Aboriginal social and economic development by promoting a single-window approach to service delivery;
- Improving education and training outcomes for Aboriginal peoples and promoting full participation in the provincial economy;
- Ensuring communication between departments and promoting consistency, equity, transparency and program accessibility.

VALUES

As part of New Brunswick's public service, the following values are central to our relationship and our work:

- Integrity,
- Respect,
- Impartiality,
- Service and,
- Competence

questions autochtones. »

MANDAT

Le Secrétariat des affaires autochtones a pour mandat d'assurer la liaison avec les collectivités des Premières Nations et les organisations autochtones afin d'établir des relations positives à long terme avec les dirigeants autochtones de la province.

Nous réaliserons notre mandat :

- en travaillant de concert avec les autres ministères et organismes provinciaux et avec les Premières Nations du Nouveau-Brunswick afin de stimuler le dialogue et d'encourager la mise en place de structures de gouvernance et de processus de négociation efficaces;
- en améliorant les communications et la circulation de l'information avec les collectivités des Premières Nations et les organisations autochtones;
- en gérant les relations avec le gouvernement fédéral du Canada, les autres provinces et territoires du Canada, ainsi que les chefs et conseils de Premières Nations du Nouveau-Brunswick;
- en travaillant avec les autres ministères afin d'encourager le développement social et économique des Autochtones grâce à la promotion d'une approche à guichet unique pour la prestation des services;
- en améliorant les résultats obtenus par les Autochtones en matière d'éducation et de formation et en faisant valoir leur pleine participation à l'économie provinciale;
- en assurant la communication entre les ministères et en préconisant l'uniformité, l'équité, la transparence et l'accessibilité des programmes.

VALEURS

Dans le cadre de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, les valeurs suivantes sont au cœur même de nos relations et de notre travail :

- intégrité,
- respect,
- impartialité,
- service,
- compétence.

PROJECT MANAGEMENT UNIT

The Project Management Unit is responsible for major initiatives including the Bilateral Agreement and management of community projects.

The overall goal of the unit is to strengthen working relationships between provincial and federal governments, the private sector, and First Nations.

The primary functions are as follows:

- To negotiate and manage agreements and projects;
- To facilitate the bilateral and tripartite process;
- To foster working relationships and partnerships with Aboriginal communities and organizations;
- To promote social and economic development to increase self-sufficiency of First Nation communities.

2010-2011 ACCOMPLISHMENTS

Bilateral Agreement

Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement

In 2010-2011, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued efforts to build a strong relationship with the First Nations under the Mi'kmaq and Maliseet – New Brunswick Relationship Building / Bilateral Agreement, signed June 22, 2007.

The objective of this Agreement is for the parties to work in good faith, on a government-to-government basis, to resolve bilateral issues identified by the parties such as:

- land and resources;
- governance and jurisdiction;
- economic development and sustainability;

- health;
- education; and
- social development.

During the 2010-2011 fiscal year, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) supported the Premier's Meeting with New Brunswick First Nations' Chiefs held August 11, 2010 in Fredericton. A number of

UNITÉ DE LA GESTION DES PROJETS

L'Unité de la gestion des projets est responsable d'initiatives importantes, dont l'Accord bilatéral et la gestion de projets communautaires.

L'Unité a, comme objectif général, de renforcer les relations de travail entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral, le secteur privé et les Premières Nations.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- négocier et gérer des accords et des projets;
- faciliter le processus bilatéral et tripartite;
- favoriser l'établissement de relations de travail et de partenariats avec les collectivités et les organisations autochtones;

- promouvoir le développement social et économique afin d'accroître l'autosuffisance des collectivités des Premières Nations.

RÉALISATIONS EN 2010-2011

Accord bilatéral

Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq, les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick

En 2010-2011, le Secrétariat des affaires autochtones a poursuivi ses efforts en vue de renforcer les relations avec les Premières Nations en vertu de l'Accord bilatéral sur l'amélioration des relations entre les Mi'kmaq, les Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Cet accord, signé le 22 juin 2007, vise à ce que les parties travaillent de bonne foi, de gouvernement à gouvernement, pour résoudre les problèmes bilatéraux qu'elles ont cernés, notamment en ce qui concerne :

- les terres et les ressources;
- la gouvernance et les domaines de compétence;
- le développement et la durabilité économique;
- la santé;
- l'éducation;
- le développement social.

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Secrétariat des affaires autochtones a appuyé la rencontre du premier ministre avec l'assemblée des chefs de Premières Nations du Nouveau-Brunswick, tenue

issues were discussed including Duty to Consult, Energy Policy, Archaeological Services and the Tripartite process.

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) also supported the Minister's participation in two meetings with the Assembly of First Nations' Chiefs in New Brunswick (AFNCNB), held on June 24, 2010 and November 24, 2010.

AAS continued efforts to advance the Bilateral Agreement process through its participation as co-lead with the Assembly of First Nations' Chiefs in New Brunswick on the Technical Negotiation Committee (TNC).

The Technical Negotiation Committee (TNC) is responsible for guiding, managing and providing oversight for the Bilateral Agreement process.

In 2010-2011, AAS, in collaboration with other provincial departments, represented New Brunswick's interests on the following bilateral roundtables:

- Gaming,
- Heritage,
- Forestry,
- Social Development, and
- Jordan's Principle

Tripartite

In 2010-2011, the Province of New Brunswick, represented by AAS, the First Nations and the Government of Canada continued to work to finalize the Mi'gmaq and Wolastoqiyik (Maliseet), New Brunswick and Canada Umbrella Agreement. This agreement will establish a forum to address issues that involve the federal government to develop fair and equitable solutions.

Joint Economic Development Initiative (JEDI)

AAS supports the Joint Economic Development Initiative (JEDI), established in 1995 as a tripartite agreement to coordinate the economic

le 11 août 2010 à Fredericton. Bon nombre de questions y ont été traitées, notamment l'obligation de consulter, la politique énergétique, les Services archéologiques et le processus tripartite.

Le Secrétariat a également appuyé la participation du ministre à deux rencontres avec l'assemblée des chefs de Premières Nations du Nouveau-Brunswick, l'une tenue le 24 juin 2010 et l'autre, le 24 novembre 2010.

Le Secrétariat a poursuivi les efforts visant à faire avancer le processus de négociation d'accords bilatéraux par sa participation, à titre de coresponsable avec l'assemblée des chefs de Premières Nations du Nouveau-Brunswick, aux travaux du Comité technique de négociation (CTN).

Le Comité technique de négociation (CTN) est chargé d'orienter, de gérer et de surveiller le processus de négociation d'accords bilatéraux.

En 2010-2011, le Secrétariat des affaires autochtones a, en collaboration avec d'autres ministères provinciaux, représenté les intérêts du Nouveau-Brunswick dans le cadre des tables rondes suivantes :

- jeu,
- patrimoine,
- foresterie,
- développement social,
- principe de Jordan.

Négociations tripartites

En 2010-2011, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, représenté par le Secrétariat des affaires autochtones, les Premières Nations et le gouvernement du Canada ont continué de travailler à la finalisation de l'entente générale Mi'gmaq Wolastoqiyik (Malécites)-Nouveau-Brunswick-Canada. Cette entente permettra d'établir une tribune à l'intérieur de laquelle pourront être traités les dossiers mettant en cause le gouvernement fédéral en vue de trouver des solutions justes et équitables.

Initiative conjointe de développement économique (ICDE)

Le SAA appuie l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE) établie en 1995 comme entente tripartite pour coordonner les

development opportunities for the aboriginal communities in New Brunswick.

The Secretariat also supported the annual JEDI plenary meeting. At this meeting on December 10, 2010, the Premier pledged to work with the province's First Nation communities and foster positive relationships with First Nation leaders.

Elsipogtog First Nation – Employment and Trades Preparation Project

Aboriginal Affairs Secretariat contributed to a partnership between Elsipogtog First Nation – Employment and Trades Preparation Project and NBCC Moncton. The purpose was to provide a training program to First Nation residents for orientation in the trades programs.

Memorandum of Understanding between the Province of New Brunswick and Tobique First Nation – Tobique Riverbank Stabilization Project

During the year, the Secretariat continued to participate on the Tobique Riverbank Project Steering Committee formed through a Memorandum of Understanding (MOU) in December 2009 between the Province of New Brunswick and Tobique First Nation. The MOU ensures maximum economic development opportunities and benefits for the Tobique First Nations community.

AAS has maintained an open dialogue with the Chief and Council of Tobique First Nation and all parties involved are pleased with the work that has been accomplished to date.

Eel River Bar Dam Removal Project

The Eel River Dam Decommissioning Steering Committee was established in 2009 to oversee the decommissioning and removal of the dam. AAS's primary role is to ensure that in undertaking the Project, government maximizes economic development opportunities and benefits for First Nation communities. In 2010-2011, Phase 1 of the

possibilités de développement économique dans les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick.

Le Secrétariat a également appuyé l'assemblée plénière annuelle de l'ICDE. À cette assemblée, tenue le 10 décembre 2010, le premier ministre s'est engagé à travailler avec les collectivités des Premières Nations de la province et à favoriser l'établissement de relations positives avec les chefs des Premières Nations.

Première nation d'Elsipogtog – Projet de préparation à l'emploi et aux métiers

Le Secrétariat des affaires autochtones a contribué à former un partenariat entre la Première Nation d'Elsipogtog et le NBCC Moncton pour la réalisation d'un projet de préparation à l'emploi et aux métiers. Ce projet vise à fournir un programme de formation aux résidents des Premières Nations afin de les orienter vers les métiers.

Protocole d'entente entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Première Nation de Tobique – Projet de stabilisation des rives de la Tobique

Au cours de l'année, le Secrétariat a continué de siéger au comité directeur du projet de stabilisation des rives de la Tobique, formé à l'issue d'un protocole d'entente conclu en décembre 2009 entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la Première Nation de Tobique. Ce protocole d'entente veille à ce que la Première Nation de Tobique bénéficie de possibilités de développement économique et des retombées qui en découleront.

Le SAA a maintenu un dialogue ouvert avec le chef et le conseil de la Première Nation de Tobique, et toutes les parties intéressées sont ravies du travail accompli jusqu'ici.

Projet d'enlèvement du barrage d'Eel River Bar

Le comité directeur chargé de la désaffectation du barrage de la rivière Eel a été mis sur pied en 2009 afin de surveiller la désaffectation et l'enlèvement du barrage. Le rôle principal du SAA a été de s'assurer qu'en entreprenant ce projet, le gouvernement maximise les possibilités de développement économique et les retombées qui

project was completed with the installation of a temporary bridge across the spillway. Segments of Phase 2 were completed including shoreline protection, with Eel River Bar First Nation as the contractor, and the removal of a 150m section of the dam.

On July 6 & 7, 2010 a ceremony took place to celebrate the opening of the dam's gates, marking the first time in decades that fresh water from Eel River and its tributaries were connected with the saltwater from Eel Bay.

Micmac Road and Bay View Drive, Burnt Church First Nation

During 2010-2011, upgrades to Micmac Road and repairs to Bay View Drive in Burnt Church First Nation were completed.

ABORIGINAL RELATIONS UNIT

The Aboriginal Relations Unit consists of 3 branches and is responsible for matters related to legislative coordination, relationship development and duty to consult.

The **Legislative Coordination Branch** is responsible for the internal service needs of the Secretariat including financial and administrative services, department and legislative coordination, communications and public information, including the Right to Information.

The primary functions include:

- Legislative support during sessions of the Legislative Assembly;
- Financial management, reporting, validation and verification of financial, statistical and data analysis to meet reporting and accountability requirements;
- To prepare main estimates and public accounts, and related briefing books;
- To provide essential administrative support and services to the Secretariat;
- To lead and coordinate responses to requests

en découleront pour les collectivités des Premières Nations. En 2010-2011, la phase 1 du projet s'est achevée par l'installation d'un pont temporaire au-dessus du déversoir. Des segments de la phase 2 ont également été terminés, dont la protection du rivage, confiée à la Première Nation d'Eel River Bar, et l'enlèvement d'une section de 150 m du barrage.

Les 6 et 7 juillet 2010, une cérémonie a eu lieu afin de célébrer l'ouverture des vannes du barrage, marquant la première fois depuis des décennies que les eaux douces de la rivière Eel et de ses confluent rejoignent les eaux salées de la baie Eel.

Chemin Micmac et promenade Bay View, Première Nation de Burnt Church

En 2010-2011, l'amélioration du chemin Micmac a été terminée, de même que la réparation de la promenade Bay View, dans la Première Nation de Burnt Church.

UNITÉ DES RELATIONS AUTOCHTONES

L'Unité des relations autochtones consiste en trois directions et est responsable des questions liées à la coordination législative, au développement des relations et à l'obligation de consulter.

La **Direction de la coordination législative** répond aux besoins en matière de services internes du Secrétariat, notamment en ce qui a trait aux services financiers et administratifs, à la coordination ministérielle et législative, aux communications et à l'information du public, y compris le droit à l'information.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- offrir un soutien législatif durant les séances de l'Assemblée législative;
- assurer la gestion financière, y compris la présentation, la validation et la vérification des données financières, statistiques et d'évaluation utilisées pour répondre aux besoins en matière de rapports et de reddition de comptes;
- préparer le budget principal et les comptes publics, y compris les cahiers d'information connexes;
- offrir un soutien et des services administratifs essentiels au Secrétariat;
- diriger et coordonner la préparation des

under the *Right to Information and Protection of Privacy Act*.

Communications

AAS has a full time Communications Officer on deployment from Communications New Brunswick. Assistance on communications issues is available to all AAS staff when needed. Communications support includes:

- Delivering communication plans/strategies
- Responding to media information request
- Promoting the Secretariat's role and activities
- Advising staff on media relations

2010-2011 ACCOMPLISHMENTS

The Aboriginal Affairs Secretariat's Grants Program

The Aboriginal Affairs Secretariat supports First Nation communities, Aboriginal organizations, and First Nation individuals through the Aboriginal Affairs Secretariat's Grants Program. Small-scale, non-profit projects of a social, cultural and educational nature are eligible for funding.

During 2010-2011, 30 grant applications were approved out of a total of 42 applicants. Out of a \$50,000 budget, grants ranged from \$250 to \$5,000 to fund cultural events such as Pow Wows and National Aboriginal Day celebrations; Educational conferences and workshops such as the Atlantic Native Teachers Educational Conference as well as support for the National Aboriginal Science Camp and the First Nations participation in the 2010 IAAF World Junior Opening Ceremonies held in Moncton. Both the Province and the First Nations benefit through these collaborative efforts.

réponses aux demandes de renseignements présentées en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.

Communications

Le Secrétariat des affaires autochtones a un agent des communications à temps plein, détaché de Communications Nouveau-Brunswick. Tous les membres du personnel du SAA ont accès à de l'aide pour résoudre les problèmes de communications, s'il y a lieu. Le soutien des communications comprend les fonctions suivantes :

- mettre en place des plans ou des stratégies de communication;
- répondre aux demandes de renseignements de la part des médias;
- promouvoir le rôle et les activités du Secrétariat;
- conseiller le personnel relativement aux relations avec les médias.

RÉALISATIONS EN 2010-2011

Le programme de subventions du Secrétariat des affaires autochtones

Le Secrétariat des affaires autochtones offre une aide financière aux collectivités des Premières Nations, aux organisations autochtones et aux Autochtones grâce à son programme de subventions. Y sont admissibles les projets à petite échelle sans but lucratif de nature sociale, culturelle et éducative.

En 2010-2011, 30 demandes de subventions ont été approuvées sur un total de 42. Grâce à un budget de 50 000 dollars, des subventions de 250 dollars à 5 000 dollars ont été accordées pour financer des activités culturelles, telles que des pow-wow et des célébrations dans le cadre de la Journée nationale des Autochtones, ainsi que des conférences et des ateliers de formation, tels que l'Atlantic Native Teachers' Educational Conference. Une aide a également été offerte pour le Camp national en sciences pour les Autochtones et la participation des Premières Nations aux cérémonies d'ouverture des Championnats du monde juniors d'athlétisme 2010 de l'IAAF, tenus à Moncton. Ces efforts de collaboration profitent aussi bien à la province qu'aux Premières Nations.

The New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat Award for the Celebration of Aboriginal Heritage

The Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued to assist in promoting and preserving First Nations and Aboriginal culture and heritage through the New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat Award for the Celebration of Aboriginal Heritage. This is one of nine awards that are part of the New Brunswick Heritage Fairs program, a community-based, educational initiative directed towards students between the ages of 10-15. This program is designed to inspire young people to tell stories and share information about Canadian legends, milestones and achievements.

This award provides an incentive for New Brunswick students to explore the unique contribution of First Nation and Aboriginal history and culture to our province while encouraging others to learn more about the significance of First Nation and Aboriginal heritage.

City of Saint John 225 Celebrations

The Secretariat provided funding to assist with the Culture Fest series of celebrations to mark the 225th anniversary of the incorporation of the City of Saint John. The Culture Fest was an opportunity for people to experience multicultural music, ethnic food and dancing and to show First Nations culture. These events promote positive relationships between Aboriginal and non-Aboriginal peoples.

Right to Information and Protection of Privacy Act

The Legislative Coordination Branch coordinated responses to 2 requests under the *Right to Information and Protection of Privacy Act*. These requests were responded to within the 30-day timeframe.

Report of the Official Languages Policy

The Aboriginal Affairs Secretariat recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's

Le Prix du Secrétariat des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick pour la célébration du patrimoine autochtone

Le Secrétariat a continué d'aider à promouvoir et à préserver la culture et le patrimoine des Premières Nations et des Autochtones grâce au Prix du Secrétariat des affaires autochtones du Nouveau-Brunswick pour la célébration du patrimoine autochtone. Il s'agit d'un des neuf prix qui font partie du programme des Fêtes du patrimoine du Nouveau-Brunswick, une initiative éducative communautaire destinée aux élèves âgés de 10 à 15 ans. Le programme vise à encourager les jeunes à raconter des histoires et à échanger de l'information au sujet de légendes canadiennes, d'événements marquants et de réalisations.

Ce prix encourage les élèves du Nouveau-Brunswick à explorer la contribution particulière des Premières Nations et des Autochtones à l'histoire et à la culture de notre province, tout en incitant d'autres à en apprendre davantage sur l'importance du patrimoine autochtone.

Célébrations du 225^e anniversaire de la ville de Saint John

Le Secrétariat a offert un financement dans le cadre du festival Culture Fest pour célébrer le 225^e anniversaire de la constitution en corporation de la ville de Saint John. Ce festival a offert aux gens une belle occasion de se familiariser avec la musique culturelle, les mets et les danses ethniques et la culture des Premières Nations. Ces activités favorisent l'établissement de relations positives entre les peuples autochtones et non autochtones.

Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée

La Direction de la coordination législative a coordonné la préparation de réponses à deux demandes faites en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. Les réponses ont été présentées dans le délai prescrit de 30 jours.

Politique sur les langues officielles

Le Secrétariat des affaires autochtones reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement au public des services de qualité dans la langue

official language of choice. The Secretariat provides opportunities to employees for developing and maintaining their second language capabilities. Three employees participated in second-language training in both English and French.

During 2010-2011, the Secretariat received no complaints based on the availability of bilingual services.

Public Interest Disclosure Act

The Deputy Minister is the designated officer under section 7 of the *Public Interest Disclosure Act* to receive and deal with any disclosures under the Act. During the reporting period of 2010-2011, no disclosures were made.

The **Relationship Development Branch** is responsible for facilitating interdepartmental and intergovernmental negotiations with First Nations and working with governments, First Nations, Aboriginal organizations, business and others to resolve longstanding issues between First Nations and the Province, as well as improve programs and services for Aboriginal communities in New Brunswick. The Branch plays an integral role in maintaining an ongoing and productive dialogue between government and Aboriginal peoples.

The primary functions include:

- To develop and implement policies and procedures;
- To maintain an ongoing and productive dialogue between government and the First Nations;
- To foster relationships based on good faith, equity, transparency, openness, trust and respect;
- To apply a coordinated provincial approach to negotiations concerning a wide range of Aboriginal issues.

officielle choisie. Le Secrétariat offre à ses employés la possibilité de perfectionner et de maintenir leurs compétences dans leur deuxième langue officielle. Trois employés ont reçu une formation en langue seconde, tant en anglais qu'en français.

En 2010-2011, le Secrétariat n'a reçu aucune plainte fondée sur la disponibilité de services bilingues.

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

Le sous-ministre est le fonctionnaire désigné, en application de l'article 7, pour recevoir les divulgations en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* et y donner suite. Au cours de l'exercice 2010-2011, aucune divulgation n'a été faite.

La **Direction du développement des relations** a pour responsabilité de faciliter les négociations interministérielles et intergouvernementales avec les Premières Nations et de travailler avec les gouvernements, les Premières Nations, les organisations autochtones, les entreprises et d'autres intervenants en vue de résoudre des problèmes de longue date entre les Premières Nations et le gouvernement provincial et d'améliorer les programmes et les services destinés aux collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick. La Direction joue un rôle intégral dans le maintien d'un dialogue continu et productif entre le gouvernement et les peuples autochtones.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre des politiques et des modalités;
- maintenir un dialogue continu et productif entre le gouvernement et les Premières Nations;
- favoriser l'établissement de relations fondées sur la bonne foi, l'équité, la transparence, l'ouverture, la confiance et le respect;
- appliquer une approche provinciale coordonnée aux négociations concernant une vaste gamme de questions autochtones.

2010-2011 ACCOMPLISHMENTS

Meeting of the Atlantic Deputy Ministers of Aboriginal Affairs

At the Atlantic Deputy Ministers of Aboriginal Affairs meeting held September 29, 2010 in Halifax, NS, a number of issues were discussed in the areas of governance, education, economic development, violence against Aboriginal women and girls, trends in Aboriginal law and consultation.

Meeting of the Ministers of Aboriginal Affairs

Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) also supported the Minister's participation in the 2010 meeting of Ministers of Aboriginal Affairs held in Toronto, Ontario on April 28, 2010. Aboriginal education, health and economic development were topics of discussion.

Meeting of Premiers and National Aboriginal Organizations Leaders

In August 2010, the Premier attended the meeting of Premiers and National Aboriginal Organizations (NAO) leaders in Churchill, Manitoba. Discussions focused on strategies to improve the socio-economic and educational outcomes of Aboriginal people, both in New Brunswick and in Canada.

During the year, the Province of New Brunswick also made significant strides in addressing barriers to Aboriginal workforce participation as well as the transition from skills and training to employment. Two initiatives were developed in partnership with the federal, provincial, and First Nations governments:

1. Workplace Essentials Skills (WES). This program targets skills and training development opportunities for residents of New Brunswick's First Nations. In conjunction with New Brunswick's Community Colleges and First Nations, a culturally-appropriate curriculum was developed to build the

RÉALISATIONS EN 2010-2011

Rencontre des sous-ministres des Affaires autochtones de l'Atlantique

Lors de leur rencontre tenue le 29 septembre 2010 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, les sous-ministres des Affaires autochtones de l'Atlantique ont discuté d'un certain nombre de questions ayant trait à la gouvernance, à l'éducation, au développement économique, à la violence envers les femmes et les filles autochtones, ainsi qu'aux tendances observées en matière de droit autochtone et de consultation des Autochtones.

Rencontre des ministres des Affaires autochtones

Le Secrétariat a appuyé la participation du ministre à la rencontre des ministres des Affaires autochtones, qui s'est tenue le 28 avril 2010 à Toronto, en Ontario. Les ministres y ont discuté de l'éducation, de la santé et du développement économique des Autochtones.

Rencontre des premiers ministres et des dirigeants d'organisations autochtones nationales

En août 2010, le premier ministre a assisté à la rencontre des premiers ministres et des dirigeants d'organisations autochtones nationales, qui a eu lieu à Churchill, au Manitoba. Les discussions ont porté sur les stratégies à adopter pour améliorer les résultats socio-économiques et éducationnels des peuples autochtones, tant au Nouveau-Brunswick qu'au Canada.

Au cours de l'année, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a fait de grands progrès par rapport aux obstacles à la participation des Autochtones au marché du travail et à la transition entre la formation professionnelle et l'emploi. Deux initiatives ont été élaborées en partenariat avec les gouvernements fédéral, provincial et des Premières Nations :

1. Compétences essentielles au travail (CET). Ce programme offre aux résidents des Premières Nations du Nouveau-Brunswick la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences. Un programme d'études sensible à la culture autochtone a été élaboré, de concert avec les collèges communautaires et les Premières

necessary skills for employment opportunities.

2. Aboriginal Workforce Development Initiative (AWDI). Under Human Resources and Skills Development Canada's (HRSDC) Aboriginal Skills Employment Partnership (ASEP), New Brunswick's First Nations people receive training to enter into high demand, emerging employment sectors over the next five years.

Aboriginal Affairs Working Group Committee (AAWG)

The Aboriginal Affairs Working Group operates as a pan-Canadian organization focused on addressing issues that continue to affect Aboriginal peoples in Canada, such as economic development, education and violence against Aboriginal women and girls.

In 2010, the Aboriginal Affairs Working Group Committee (AAWG) provided the Ministers of Aboriginal Affairs with a Report "A Framework for Action in Education, Economic Development and Violence Against Aboriginal Women and Girls – April 28, 2010".

A series of recommendations endorsed with particular focus on closing the income gap, closing the educational gap between Aboriginal and non-Aboriginal children and ending violence against Aboriginal women and girls.

AAS co-chairs the Economic Development Subcommittee of the AAWG which was tasked to examine the current challenges, realities and successes of Aboriginal economic development in Canada.

AAS co-ordinated, developed and funded the design of a success stories/best practices website to celebrate, enhance, promote, and share the positive accomplishments and advancements in Aboriginal economic development. Achieved in partnership with the Joint Economic Development Initiative (JEDI), the web site was launched by the

Nations du Nouveau-Brunswick, afin de favoriser l'acquisition des compétences nécessaires pour décrocher un emploi.

2. Aboriginal Workforce Development Initiative (AWDI). Grâce au Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (PCEA) de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), les Autochtones du Nouveau-Brunswick reçoivent une formation qui leur permettra d'entrer dans les secteurs d'emploi émergents, à forte demande, au cours des cinq prochaines années.

Comité du Groupe de travail sur les affaires autochtones (GTAA)

Le Groupe de travail sur les affaires autochtones (GTAA) est une organisation pancanadienne ayant pour mission de trouver des solutions aux problèmes qui continuent de toucher les peuples autochtones au Canada, notamment en ce qui a trait au développement économique, à l'éducation et à la violence envers les femmes et les filles autochtones.

En 2010, le comité du GTAA a présenté aux ministres des Affaires autochtones un rapport intitulé « A Framework for Action in Education, Economic Development and Violence Against Aboriginal Women and Girls – April 28, 2010 » (Cadre d'action pour l'éducation, le développement économique et la lutte contre la violence envers les femmes et les filles autochtones).

Une série de recommandations a été entérinée, l'accent étant mis en particulier sur la réduction de l'écart salarial, la réduction de l'écart scolaire entre les enfants autochtones et non autochtones et l'élimination de la violence envers les femmes et les filles autochtones.

Le SAA copréside le sous-comité de développement économique du GTAA, qui est chargé d'examiner les défis, les réalités et les réussites actuels en matière de développement économique des Autochtones au Canada.

Le SAA a coordonné, élaboré et financé la conception d'un site Web qui, par l'affichage d'histoires de réussites et de pratiques exemplaires, célèbre, met en valeur et fait connaître les réalisations positives dans le développement économique des Autochtones. Créé en partenariat avec l'Initiative conjointe de

Premier in the spring of 2011.

Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues

The purpose of the Interdepartmental Committee on Aboriginal Issues is to provide advice to other departments on discussions with First Nations to address challenges and foster development of positive relationships between the Province of New Brunswick and First Nations.

First provincial cabinet meeting held at Eel River Bar First Nation

On March 17, 2010, the Premier and cabinet attended the first cabinet meeting ever held on a First Nation. The goal of this historic event was to improve dialogue and co-operation between the provincial government and the First Nations.

Enhanced First Nations Education Programs and Services Agreements

The Department of Education and Early Childhood Development (EECD) has the mandate to negotiate the Enhanced First Nations Education Programs and Services Agreements. These five-year Enhanced Agreements (2008-2013) eliminate the tuition gap between federally funded tuition amounts and provincial tuition rates. Enhanced Agreements also require reinvestment of 50% of the tuition paid by First Nations (FN) back into the public school system to support enhanced programs and services for FN students. This initiative is designed to work towards closing the achievement gap between FN and non-FN students. NB was the first province in Canada to take this new funding approach to FN education. AAS collaborated with EECD on this file to ensure a quality education creating greater opportunity for all FN learners and to ensure that the federal government continues to provide adequate resources to support innovations and initiatives in education.

développement économique (ICDE), le site Web a été lancé par le premier ministre au printemps 2011.

Comité interministériel sur les questions autochtones

Le Comité interministériel sur les questions autochtones a pour mandat de conseiller les autres ministères dans les discussions avec les Premières Nations afin d'aider à relever les défis et à établir des relations positives entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les Premières Nations.

Première réunion du Cabinet provincial chez la Première nation d'Eel River Bar

Le 17 mars 2010, le premier ministre et les membres de son Cabinet ont assisté à la première réunion du Cabinet jamais tenue chez une Première Nation. Cet événement historique avait pour but d'améliorer le dialogue et la collaboration entre le gouvernement provincial et les Premières Nations.

Ententes relatives aux programmes et aux services éducatifs améliorés

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a le mandat de négocier les ententes relatives aux programmes et aux services éducatifs améliorés pour les Premières Nations. D'une durée de cinq ans (2008-2013), ces ententes visent à éliminer l'écart entre les montants des droits de scolarité financés par le gouvernement fédéral et les taux des droits de scolarité de la province. En vertu de ces ententes, la moitié des droits de scolarité payés par les Premières Nations doit être réinvestie dans le système scolaire public afin de soutenir les programmes et les services améliorés offerts aux élèves autochtones. Cette initiative cherche à combler l'écart qui existe dans les résultats scolaires des élèves autochtones et non autochtones. Le Nouveau-Brunswick est la première province au Canada à adopter cette nouvelle méthode de financement de l'éducation des Autochtones. Le SAA a collaboré avec le MEDPE sur ce dossier afin d'assurer une éducation de qualité et de créer ainsi de meilleures perspectives pour tous les élèves autochtones, tout en veillant à ce que le gouvernement fédéral

First Nation and Province of New Brunswick Tuition Arrears Repayment Agreements

During 2010-2011, the Aboriginal Affairs Secretariat (AAS) continued to participate in several tuition arrears negotiations with First Nations that had not yet completed negotiations or signed a First Nation and Province of New Brunswick Tuition Arrears Repayment Agreement.

Province / First Nation Visits

Throughout the year, the Secretariat coordinated several site visits to First Nation communities including Eel River Bar, Oromocto, Burnt Church, and Eel Ground. These government to government visits provide a one on one opportunity for open dialogue to ensure the interests of aboriginal communities are conveyed to the province.

The **Aboriginal Consultation Branch** is responsible for ensuring that the Crown's actions do not infringe upon Aboriginal and treaty rights.

The primary functions include:

- To develop and implement policies and procedures regarding Aboriginal consultation;
- To review development proposals and government policies;
- To provide technical support and direction to departments;
- To work with government, First Nations, Aboriginal organizations, business and other decision-makers to develop a pan-provincial approach for Aboriginal and treaty rights.

continue d'offrir des ressources adéquates à l'appui d'innovations et d'initiatives dans le domaine de l'éducation.

Accords concernant le remboursement des arriérés de droits de scolarité entre les Premières Nations et le gouvernement du Nouveau-Brunswick

En 2010-2011, le Secrétariat des affaires autochtones a continué de participer à plusieurs négociations avec les Premières Nations qui n'avaient pas encore terminé leurs négociations ou signé un accord concernant le remboursement des arriérés de droits de scolarité entre les Premières Nations et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Visites du gouvernement chez les Premières Nations

Tout au long de l'année, le Secrétariat a coordonné plusieurs visites à des collectivités des Premières Nations, dont celles d'Eel River Bar, d'Oromocto, de Burnt Church et d'Eel Ground. Ces visites, de gouvernement à gouvernement, sont des occasions de dialogue ouvert pour faire valoir les intérêts des collectivités autochtones auprès du gouvernement provincial.

La **Direction de la consultation des Autochtones** est chargée de veiller à ce que les actions de la Couronne ne portent pas atteinte aux droits ancestraux ni aux droits issus de traités.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- élaborer et mettre en œuvre des politiques et des modalités concernant la consultation des Autochtones;
- examiner les propositions de développement et les politiques du gouvernement;
- offrir un soutien technique et une orientation stratégique aux autres ministères;
- travailler avec le gouvernement, les Premières Nations, les organisations autochtones, les entreprises et d'autres décideurs afin d'élaborer une approche panprovinciale face aux droits ancestraux et aux droits issus de traités.

2010-2011 ACCOMPLISHMENTS

Duty to consult

In 2010-2011, the Secretariat continued efforts to finalize the development of a provincial duty to consult policy. This policy will provide high level direction to departments regarding consultation requirements triggered by the Crown's decisions, which may negatively impact the Aboriginal use of Crown land and resources for traditional purposes (e.g., hunting, fishing, gathering and ceremonial activities).

The branch also continued to promote a coordinated "single-window" approach to the duty to consult by providing information, direction and support to provincial and federal departments and agencies, businesses, consultants, First Nations, Aboriginal organizations and others regarding:

- Scope of the duty to consult process;
- Notifying and engaging potentially affected First Nations;
- Conducting research to identify traditional aboriginal knowledge and use;
- Mitigating potential adverse impacts on Aboriginal and treaty rights.

Consultation Program

As the number of crown resource development opportunities increase in the province, the number of files subject to consultation also increases. In 2010-11, the number of files subject to review by AAS doubled in volume from 2009-10.

Information Sessions

As part of its efforts to raise awareness about Aboriginal and treaty rights, AAS organized two presentations in May 2010 and March 2011 by Tom Isaac, an experts on Aboriginal law in Canada, to approximately 100 PNB executive staff and senior managers that are potentially affected by, or responsible for, the duty to consult process.

RÉALISATIONS EN 2010-2011

Obligation de consulter

En 2010-2011, le Secrétariat a poursuivi ses efforts en vue de terminer l'élaboration d'une politique provinciale sur l'obligation de consulter. Cette politique servira à orienter la haute direction des ministères en ce qui concerne les exigences en matière de consultation découlant des décisions de la Couronne, qui pourraient avoir un effet négatif sur l'utilisation par les Autochtones des terres et des ressources de la Couronne à des fins traditionnelles (chasse, pêche, cueillette et activités cérémoniales).

La Direction a continué de promouvoir une approche coordonnée « à guichet unique » en matière de consultation en renseignant, en orientant et en soutenant les ministères et les organismes provinciaux et fédéraux, les entreprises, les consultants, les Premières Nations, les organisations autochtones et d'autres intervenants relativement à des questions telles que :

- la portée du processus de consultation;
- la notification et la mobilisation des Premières Nations susceptibles d'être touchées;
- la réalisation d'études visant à déterminer les connaissances et les usages traditionnels des Autochtones;
- l'atténuation des effets potentiellement négatifs sur les droits ancestraux et les droits issus de traités.

Programme de consultation

Plus le nombre de possibilités de mise en valeur des ressources de la Couronne augmente dans la province et plus le nombre de dossiers devant faire l'objet de consultations augmente. En 2010-2011, le nombre de dossiers étudiés par le SAA a doublé par rapport au volume de 2009-2010.

Séances d'information

Dans le cadre de ses efforts de sensibilisation aux droits ancestraux et aux droits issus de traités, le SAA a organisé deux présentations en mai 2010 et en mars 2011 par Tom Isaac, spécialiste du droit autochtone au Canada, à une centaine de cadres supérieurs du gouvernement provincial pouvant être visés par l'obligation de consulter ou en être

Consultation Community of Practice

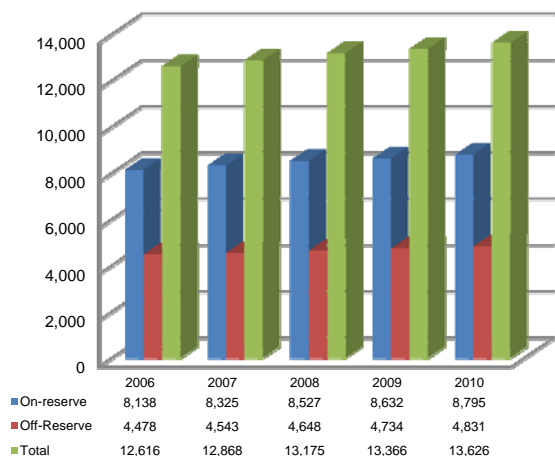
AAS participates in a bi-annual "community of practice" working group with federal and provincial representatives from the Atlantic Provinces as well as a federal / provincial / territorial working group on consultation and accommodation. In addition, an interdepartmental technical committee meets on a monthly basis to discuss best practices, review projects, exchange information and foster a coordinated approach to the duty to consult.

FIRST NATIONS IN NEW BRUNSWICK

In New Brunswick, there are 15 First Nations communities, 6 Maliseet (or *Wolastoqiyik*) communities along the Saint John River and 9 Mi'kmaq communities along the eastern and northern coasts.

According to the Indian Register System from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC), as of December 31, 2010, there were approximately 13,626 First Nations people living in New Brunswick, both on and off reserve.

First Nations Populations in New Brunswick



Source: Indian Register System / AANDC as of December 31, 2010

responsables.

Communauté de praticiens de la consultation

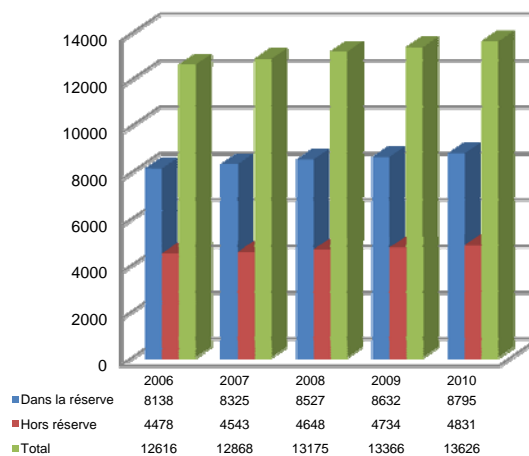
Le SAA participe à un groupe de travail semestriel sur la « communauté de praticiens » avec des représentants fédéraux et provinciaux des provinces de l'Atlantique, ainsi qu'à un groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur la consultation et l'accommodement. De plus, un comité technique interministériel se réunit mensuellement afin de discuter des pratiques exemplaires, d'étudier des projets, d'échanger de l'information et de favoriser l'adoption d'une approche coordonnée en ce qui a trait à l'obligation de consulter.

PREMIÈRES NATIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

On trouve au Nouveau-Brunswick 15 collectivités de Premières nations, dont six collectivités malécites (ou *Wolastoqiyik*) le long du fleuve Saint-Jean et neuf collectivités Mi'kmaq sur les côtes est et nord de la province.

D'après le Système d'inscription des Indiens du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), au 31 décembre 2010, environ 13 626 membres des Premières Nations habitaient au Nouveau-Brunswick, dans les réserves et hors réserves.

Populations des Premières Nations du N.-B.



Source : Système d'inscription des Indiens /AADNC le 31 décembre 2010

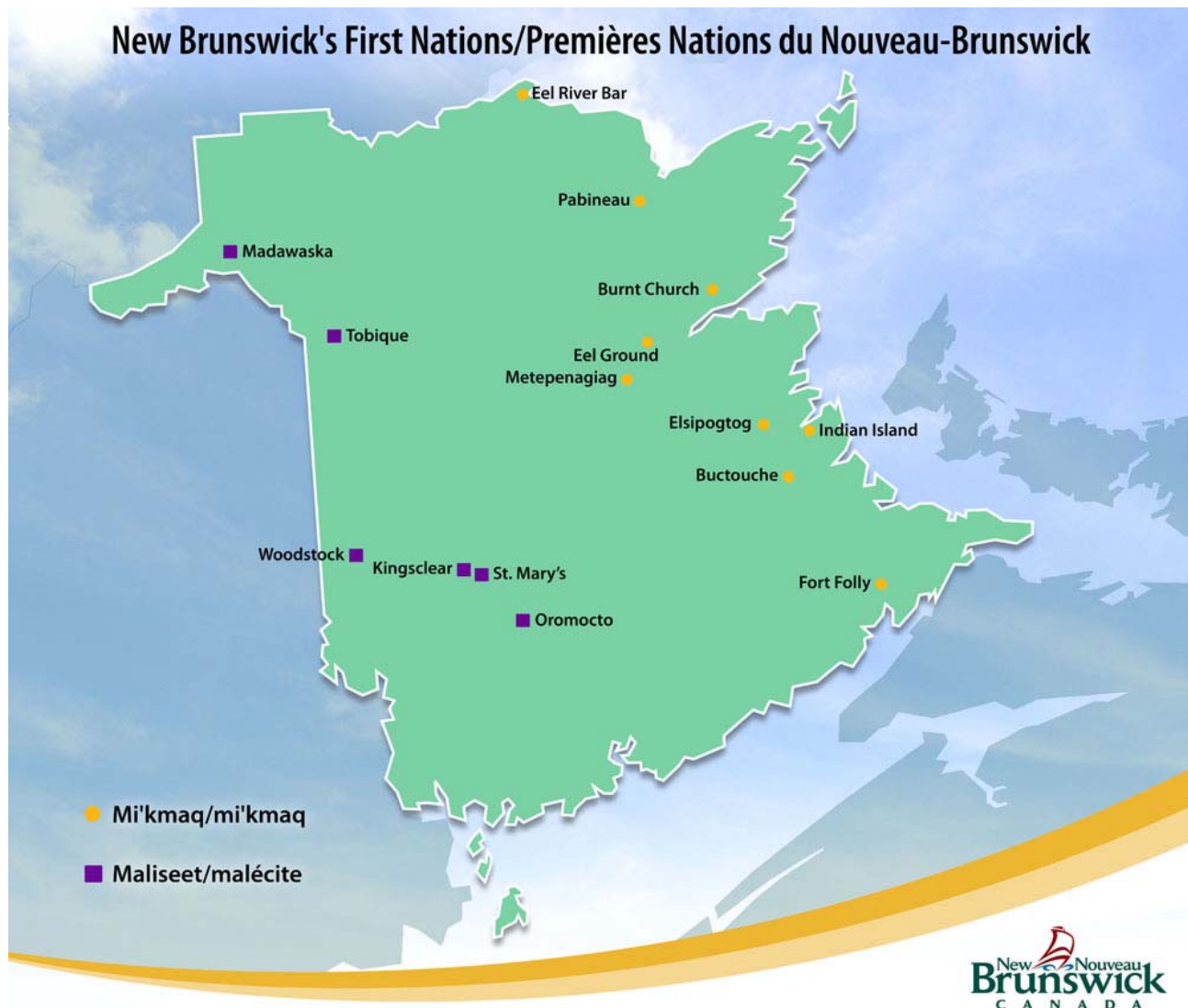
FINANCIAL OVERVIEW**2010-2011
BUDGET AND ACTUAL EXPENDITURES**

	Budget	Actual
Primary 3	Personnel Services (Payroll) 855,100	727,170
Primary 4	Other Services (Basic Operational Cost) 253,800	171,814
Primary 5	Material and Supplies 21,600	15,055
Primary 6	Equipment 26,500	3,688
Primary 7	Grants and Contributions 250,000	238,453
Total	1,407,000	1,156,180

APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE**2010-2011
BUDGET ET DÉPENSES RÉELLES**

	Prévu	Réel
Primaire 3	Services du personnel (paie) 855 100	727 170
Primaire 4	Autres services (Frais de fonctionnement de base) 253 800	171 814
Primaire 5	Matériel et fournitures 21 600	15 055
Primaire 6	Équipement 26 500	3 688
Primaire 7	Subventions et contributions 250 000	238 453
Total	1 407 000	1 156 180

**MAP OF MALISEET AND MI'KMAQ FIRST NATIONS
CARTE DES PREMIÈRES NATIONS MALÉCITES ET MI'KMAQ**



ABORIGINAL AFFAIRS SECRETARIAT – MARCH 31, 2010
SECRETARIAT DES AFFAIRS AUTOCHTONES – 31 MARS 2010

